

ALFRED 4.0 — MODE D'EMPLOI

Le guide pour faire votre part, être reconnu et être entendu. Il n'ajoute aucune obligation : ce qui est exigé se trouve dans la convention de cohabitation et votre bail.

Repères : [ACTIF] fonctionne aujourd'hui · [RODAGE] à partir du rodage de novembre 2026, sans conséquences · [JANVIER] à partir du 1er janvier 2027.

1. ALFRED EN 30 SECONDES [ACTIF]

Alfred est l'assistant de la maison : une tablette, une télé, une voix, en français ou en anglais. Trois gestes suffisent : dire ce que vous avez fait, demander un article, signaler un problème. Entrez votre NIP (4 chiffres) : ce que vous faites compte alors à votre nom. Sans NIP, vous aidez la maison, mais rien ne compte pour vous. NIP oublié : demandez à l'équipe.

2. LE MODE RAPIDE [ACTIF]

Des réponses courtes, en bulles, sans voix : touchez « ⚡ Mode rapide » ou dites simplement « mode rapide ». Alfred s'en souvient avec votre NIP. Vous revenez au mode normal quand vous voulez.

3. VOTRE HEURE PAR SEMAINE [RODAGE]

Chaque colocataire donne au moins une heure par semaine aux tâches communes, en plus de remettre en ordre derrière soi (convention, art. 2.6). Votre maison peut changer cette heure par vote à la majorité (art. 2.7). En couple dans une chambre, chacun a son NIP ; le second occupant donne 30 minutes par semaine s'il habite à temps plein, 15 minutes à temps partiel.

4. DÉCLARER UNE TÂCHE [ACTIF]

Touchez « J'ai fait... » ou dites-le simplement : « J'ai fait le four. » Alfred confirme et vous rappelle ce qui manque, sans pression. Ce qui n'est pas déclaré n'existe pas au registre.

5. LES POINTS [RODAGE]

1 point = 5 minutes ; une heure = 12 points ; le maximum compté est de 2 heures (24 points) par semaine. Le barème de chaque tâche : demandez-le à Alfred. En novembre, les points s'affichent pour apprendre et ajuster : ils ne comptent pour rien. Les privilèges et les conséquences commencent le 1er janvier 2027 [JANVIER]. La télé montre seulement le total de la maison, jamais de noms.

6. SIGNALER UN PROBLÈME : TOUJOURS ANONYME [ACTIF]

Bris, fuite, sécurité, cohabitation : signaler fait partie de vos engagements (convention, art. 1), et c'est votre signalement qui déclenche une intervention. Votre nom n'est jamais enregistré ; un signalement ne rapporte donc pas de points. Personne ne patrouille : l'équipe agit sur des constats (un signalement grave, plusieurs signalements sur une même situation, ou un registre sous le minimum plusieurs semaines de suite). Lors de ses passages déjà prévus, l'équipe peut aussi noter ce qu'elle observe, avec photo au besoin. Rien n'est fait en cachette.

7. BUG OU BONNE IDÉE POUR ALFRED (🐛) : À VOTRE NOM [ACTIF]

Vous voulez être reconnu ? Passez par le bouton 🐛 avec votre NIP : 2 à 4 points par bug ou idée confirmé par l'équipe [RODAGE].

8. ARTICLE MANQUANT [ACTIF]

Demandez-le à Alfred, ou utilisez le code QR d'inventaire avec votre téléphone : 1 point par demande confirmée par l'équipe [RODAGE]. Bugs et articles : maximum 4 points par semaine par personne ; en cas de doublon, seul le premier compte.

9. SI VOUS NE POUVEZ PAS : L'AJUSTEUR [RODAGE]

Blessure, santé, absence : en mode ami (section 12), demandez à Alfred des tâches plus légères (poubelles, recyclage, comptoirs, micro-ondes). Vos colocataires l'acceptent d'un clic et votre minimum est ajusté. Vous n'avez rien à expliquer, et votre limite ne compte jamais contre vous. Vous pouvez faire effacer votre demande en tout temps.

10. CE QUE VOTRE PARTICIPATION VOUS APPORTE [JANVIER]

Trois niveaux, chaque semaine : participant (1 h), volontaire (1 h 30), généreux (2 h). Chaque mois, le plus généreux de chaque maison reçoit un titre honorifique et choisit une gâterie (10 à 15 \$) qu'il offre à sa maison ; le plus généreux de toutes les maisons reçoit une gâterie de 25 \$. Grand prix : une fin de semaine dans le Vieux-Québec pour le colocataire qui aura terminé premier le plus souvent, toutes maisons confondues, d'ici avril 2027 ; en cas d'égalité, la qualité du travail tranche. Sur plusieurs années, votre registre appuie une lettre de référence.

11. LES CONSÉQUENCES [JANVIER]

Jamais sans un constat fait par une personne, et toujours dans l'ordre prévu par la convention : 1) un rappel privé d'Alfred ; 2) l'équipe vous en parle ; 3) un avis écrit, puis la pénalité et le dossier prévus aux articles 5 et 6 de la convention ; 4) en dernier recours, le Tribunal administratif du logement. Un comportement grave (sécurité, violence, dommages) fait l'objet d'une intervention immédiate (art. 3 et 6.2). Rien n'est affiché publiquement. Une erreur dans vos points ? Dites-le à Alfred : une personne vérifie, et une contestation confirmée annule les points en cause.

12. LE MODE AMI (FACULTATIF)

Par défaut, Alfred s'en tient aux tâches. Le mode ami ne s'active que si vous touchez vous-même le bouton sous son portrait : Alfred jase alors plus librement et peut retenir de petites préférences pour personnaliser vos échanges. Il ne retient jamais de donnée sensible (santé, argent, identité, situation légale). Vous pouvez le désactiver en tout temps ; c'est gratuit et sans effet sur votre bail.

13. VOTRE VIE PRIVÉE [ACTIF]

Dites « oublie ça » : c'est effacé pour vrai. Alfred garde seulement ce qui sert aux tâches et à la maison ; l'enregistrement de votre voix n'est pas conservé. Pour vous répondre, le texte de vos échanges est traité par un fournisseur d'intelligence artificielle. Si votre NIP est désactivé, ce qu'Alfred retenait de vous est effacé. Aucune caméra, rien n'est vendu ; vous pouvez demander vos données ou leur correction. Votre nom n'apparaît jamais à la télé.

14. URGENCE

Mettez-vous hors de danger ; selon le cas, appelez le 911 ou l'équipe de service (numéro remis à l'arrivée).

15. EN BREF

Une question sur une règle ? Demandez à Alfred. Anglais : « speak English ». Lecture difficile : boutons, gros texte ou voix. Jeu d'initiation (moins de 3 minutes, date à confirmer) : à votre premier NIP, Alfred vous le propose ; vous pouvez dire non ou plus tard, et ses 8 points comptent pour vrai.